

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN06620250213223

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Transmis au représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à PERPIGNAN le 13 février 2025



Monsieur ROBERT CARRABE
PRÉSIDENT

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V066240516000371001	Agent social	Assistant éducatif petite enfance (h/f)	Le temps de travail ne convient pas	32h00	Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris 66700 Argeles sur mer	01/09/2024	06620240523979	Petite enfance
V066240711000298001	Directeur d'étab. d'enseign. artist. de 1ère cat. Directeur d'étab. d'enseign. artist. de 2ème cat. Prof. d'enseign. artist. cl. normale Prof. d'enseign. artist. hors classe Assistant d'enseignement artistique Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Directeur de la culture, du patrimoine et de l'école de musique	La date de recrutement a changé	35h00	MAIRIE D'ARGELES SUR MER 66700 ARGELES SUR MER	01/09/2024	06620240718903	Animation
V066240717000077001	Adjoint technique	Agent technique en Etablissement d'accueil du jeune enfant	Le temps de travail ne convient pas	17h30	Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris 66700 Argeles sur mer	01/09/2024	06620240718903	Petite Enfance
V066241009001106001	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent d'entretien des espaces verts (h/f)	Erreur matérielle (doublet)	35h00	MAIRIE DE PORTA 66760 PORTA	01/12/2024	06620241010204	
V066241009001286001	Adjoint adm. principal de 1ère classe	agent administratif	Erreur matérielle (doublet)	35h00	MAIRIE DE PORTA 66760 PORTA	30/12/2024	06620241010204	

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20250213-AN6620250213223-AR
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025